



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Management des établissements équestres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des établissements équestres. 2011, Université d'Angers. hceres-02039486

**HAL Id: hceres-02039486**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039486v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002226

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Management des établissements équestres

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, la licence forme à la gestion et à la direction de structures d'équitation. Elle apporte des compétences en gestion, en analyse financière, en ressources humaines, en droit du travail et des contrats. Les métiers visés sont les emplois de direction et de gérance de centres équestres, de poneys-clubs, d'écuries de propriétaires, de centres sportifs et de tourisme équestre. La formation, localisée à Saumur et Tarascon, est portée par la faculté d'ingénierie, du tourisme, du bâtiment et des services (ITBS), en partenariat avec l'institut français du cheval et de l'équitation - cadre noir (49), la cité du cheval de Tarascon (chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles, 13) et le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot (36).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	38
Taux de réussite	83 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	16 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	89 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales 3 enquêtes à de l'établissement	ND de 84 % à 89 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence répond à un besoin exprimé par les professionnels du secteur équin. Des liens étroits de partenariats ont été tissés avec la profession et ont donné lieu à la signature de plusieurs conventions. La forte intégration des professionnels dans la formation se traduit cependant par une relativement faible présence des universitaires dans les enseignements. La formation est essentiellement en formation initiale, n'intègre pas d'alternants mais compte un public croissant en formation continue et en validation d'acquis professionnels ou de l'expérience.

Par ailleurs, le dossier ne permet pas de conduire une réelle analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. Les résultats des enquêtes nationales d'insertion professionnelle ne sont pas fournis pour cause d'insuffisance des taux de réponses. Par contre, sont donnés les taux d'insertion, très bons, de l'enquête locale, mais sans préciser les taux de réponse. Or, au vu du détail des réponses apportées sur la nature de l'insertion, le nombre de réponses semble extrêmement faible.



Enfin, la formation intègre un public varié provenant de sections de techniciens supérieurs, de L2, de DEUST et de DUT. Le taux de réussite au diplôme est cependant structurellement assez faible (légèrement en deà de 85 %), sans donner lieu à commentaires ou analyses particuliers.

- Points forts :
  - La réponse aux besoins professionnels.
  - La spécificité de la formation.
  - Des liens étroits et conventionnés avec la profession.
  - Un public d'origines diverses.
  
- Points faibles :
  - Une mauvaise qualité de l'information sur l'insertion professionnelle.
  - Une faible part des universitaires dans les enseignements.
  - Un taux de réussite assez faible.
  - L'absence d'alternants.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la qualité de l'information sur l'insertion professionnelle pour rendre compte des résultats obtenus par la formation et étudier les ajustements qui pourraient s'avérer, le cas échéant, nécessaires. Le comité de pilotage, dont on n'a pas trouvé la composition précise, devrait intégrer des représentants des étudiants et procéder à cette analyse. Il conviendrait également qu'il mène l'analyse des causes des échecs à l'examen pour proposer des dispositifs complémentaires qui permettent d'homogénéiser le niveau des étudiants à l'entrée, en renforçant par exemple le contenu des modules d'intégration.

Il serait également nécessaire d'accroître sensiblement la présence des universitaires dans les enseignements. On devrait enfin réfléchir à intégrer l'alternance dans cette formation, que ce soit sous forme de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.